

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2020

Nombre :
de conseillers
- en exercice 14
- de présents 13
- de votants 13

Date de convocation 07-01-2020

L'an deux mil vingt, le quatorze janvier à 20h30,
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Joël RATTE,
Etaient présents : Xavier MOUVET, Sabine SOUMIER, Jacques MORLAIN, Philippe MARION, Daniel HERPHELIN, Béatrice PAYEN, Sophie LOUGUET, Lucie ROSELEUR, Christine MEPLAUX, Véronique DEHAUSSY, Michel DELVA et Jean-Claude CORRIER.
Absent excusé : Stéphane PAMART
Mme Lucie ROSELEUR a été élue secrétaire de séance.

Objet : Dépenses d'investissement avant le vote du BP 2020 (2020001)

Préalablement au vote du budget primitif 2020, la Commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2019.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2020 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L. 1612-1 du Code Général des collectivités territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2019. A savoir :

chapitre 21 : 28 000.00 €		
2183	Matériel de bureau informatique	1 000.00 €
21534	Réseau d'électrification	1 000.00 €
2158	Autres matériels et outillage	1 000.00 €
21571	Matériel roulant	25 000.00 €
chapitre 23 : 3 700.00 €		
238	Avance cde immo corporelles	3 700.00 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal qui accepte, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2020 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif de 2020.

Par ailleurs, l'assemblée prend connaissance des restes à réaliser sur 2020 :

En dépenses : 213.700,00 €	
Frais d'études	3 300,00 €
Réseaux de voirie	210 400,00 €
En recettes : 10.400,00 €	
Subventions Autres	6 000,00 €
D.E.T.R.	4 400,00 €

Objet : Marché ruelle du Moulin

Suite à l'appel d'offres concernant les travaux de rénovation de la ruelle du Moulin, M. le Maire informe que la commission d'appel d'offres a décidé de retenir la proposition de l'entreprise SOGEA de Roubaix considérée comme « mieux disante » pour un montant de 61.000 € HT.

Questions diverses

Cantine

M. le Maire informe que les bouteilles d'eau en plastique ne seront plus autorisées à la cantine et que de ce fait les enfants boiront désormais l'eau du robinet, régulièrement contrôlée par les services de l'Agence Régionale de la Santé. Des pichets en inox ont été commandés.

PLUI

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, M. le Maire demande des volontaires pour participer à une prochaine réunion qui consistera à répertorier tous les immeubles susceptibles de subir à l'avenir un changement de destination.

Une « commission » est donc constituée.

Bus-France-Services

Un bus-service affecté par le Conseil Départemental du Nord stationnera sur la place toute la journée le deuxième mardi de chaque mois. Les agents départementaux informeront et aideront les administrés dans leurs différentes démarches administratives. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres afin d'en aviser la population.

Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Le PNR souhaiterait créer et réaliser un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) sur Cartignies. Ce document permettrait de connaître, de préserver et de valoriser le patrimoine naturel de la faune et de la flore existant sur la Commune. Le résultat sera présenté aux habitants sous forme d'animations dans les écoles, de rallyes nature, lors de la nuit de la chauve-souris, etc...

Il n'y a aucun caractère obligatoire à la réalisation de cet « ABC » qui est financé à 100 % par le P.N.R.